

Sites Natura 2000 de la Vallée de la Loire Iguerande à Decize



Espèces exotiques envahissantes et réseau de veille

Digoin - 10 décembre 2015



Ateliers espèces invasives/bocage – 10 décembre 2015

SOMMAIRE

- **Les EEE : définition et enjeux**
- **Le contexte réglementaire**
- **Les acteurs et réseaux**
- **Les listes d'espèces**
- **Les espèces à surveiller et potentielles sur le Val de Loire**
- **Les bons gestes**
- **Le réseau de veille**
- **Exemples d'actions**

Les « espèces exotiques envahissantes » sont des espèces exotiques, introduites volontairement ou non, qui prolifèrent dans un espace naturel au détriment de la biodiversité locale qu'elles peuvent complètement éliminer.

Des conséquences désastreuses

- Perte de biodiversité : disparition d'espèces par compétition, prédation, « pollution » génétique, maladies...
- Disparition des habitats : zones humides (boires), berges, « sous-bois »...
- Problèmes de santé publique (ambroisie, ragondin...)
- Usages : activités loisirs (pêche, chasse, ...), agriculture, ressource en eau
- Coût économique

**Deuxième cause d'appauvrissement de la biodiversité
à l'échelle mondiale après la destruction des habitats**

Sur le Val de Loire : grosses menaces sur les annexes hydrauliques

Les différentes phases de prolifération d'une espèce exotique envahissante

- La phase de latence
- La phase d'apparition

Possibilité de limiter l'expansion

- La phase de colonisation ou d'invasion
- La phase d'intégration écologique

Difficulté de limiter l'expansion

Les milieux alluviaux, des milieux favorables!

- Capacité de transport du fleuve
- Rôle de corridors des milieux aquatiques et des ripisylves
- Les milieux pionniers
- Les espaces délaissés
- Les zones remaniées
- Les zones de dépôts de déchets



Contexte réglementaire

- **Article L.411-3 du Code de l'Environnement.** interdit l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence ou par imprudence, d'espèces animales ou végétales non indigènes
- À ce jour, le seul arrêté ministériel concernant les plantes se limite aux deux espèces de jussies (arrêté du 2 mai 2007): interdiction de commercialisation, utilisation et introduction dans les milieux naturels
- UE: nouveauté : Règlement n°1143/2014 du 22 octobre 2014
- Va s'accompagner de la mise en place d'une stratégie nationale

Les réseaux d'études et d'informations

- Groupe Régional Auvergne Plantes Exotiques Envahissantes (GRAPEE) - **stratégie régionale en Auvergne (CBNMC et CEN Auvergne)**
- [Groupe de travail et le réseau d'échanges sur les espèces exotiques envahissantes dans le bassin de la Loire](http://centrederessources-loirenature.com) (<http://centrederessources-loirenature.com>). Outils de communication : plaquettes, Exposition, Recueil d'expériences dans le bassin de la Loire, Affiches
- Les Conservatoires Botaniques Nationaux (Massif Central et Bassin Parisien)
- Réseau EEE de l'ONCFS :
Prévention / Détection / Expertise / Etude / Gestion
- Fredon



Les listes d'espèces exotiques envahissantes

• Pour l'Auvergne: Liste flore 2014

<http://www.cbnmc.fr/index.php/fr/biodiversite/especes/especes-exotiques-envahissantes>

Liste faune 2014

<http://www.cen-auvergne.fr/-Faune-exotique-envahissante-.html>

2014

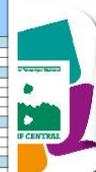


Liste actualisée et hiérarchisée
des espèces exotiques
envahissantes

Bilan de la problématique végétale invasive
en Auvergne

Liste hiérarchisée pour la Faune Exotique Envahissante en Auvergne.
Comité régional Faune Exotique Envahissante

Nom français	Nom latin	Présence en Auvergne	Statut juridique : nuisible, chassable,...	Potentiel invasif de l'espèce en France : esp. invasive avérée, esp. invasive potentielle, esp. à surveiller	Proposition de catégorie pour la Faune Exotique Envahissante en Auvergne (selon méthode ISEIA). Proposition soumise à discussion.
Amphibiens					
Crocodile fauve	<i>Bana caledoniensis</i>	Non		invasive avérée	liste d'alerte, appartion à surveiller
Xénope lisse	<i>Xenopus laevis</i>	Non		introduction interdite	invasive avérée
Crustacés					
Écrevisse américaine	<i>Decapoda americana</i>	Oui, bien implantée / Courante		invasive avérée	A3
Écrevisse de Californie (ou E. signal)	<i>Palaemonetes tenuisculus</i>	Oui, bien implantée dans 4 départements		invasive avérée	A3
Écrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	implantée dans 53, ponctuelle dans 03		invasive potentielle	A1 ou A2
Cable chinois	<i>Emolator sinensis</i>	ponctuelle dans 03		invasive potentielle	A1 ou B1
Insectes					
Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	En progression dans 03, 63		invasive potentielle	C2
Frelon asiatique	<i>Vespa velutina</i>	En progression en marges Ouest dans 03, 15, 63		invasive potentielle	A1
Capricorne asiatique	<i>Vespa velutina</i>	En progression en marges Ouest dans 03, 15, 63		esp. à surveiller	liste d'alerte, appartion à surveiller
Mammifères					
Chien viverrin	<i>Nyctereutes procyonoides</i>	Non	nuisible	invasive potentielle	liste d'alerte, appartion à surveiller
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	Courant	nuisible	invasive avérée	A3
Rat mangrove	<i>Orzolitha zibethicus</i>	Courant	nuisible	invasive avérée	A3
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>	Oui, bien implantée dans 43, 63	nuisible	invasive potentielle	B2
Vison d'Amérique	<i>Mustela vison</i>	Occasionnelle	nuisible	invasive potentielle	A1 ou B1
Mollusques					
Corbicule	<i>Corbicula fluminea</i>	Oui, bien implantée sur Allier		invasive avérée	B2
Corbicule rhénane	<i>Corbicula fluminalis</i>	Occasionnelle sur Loire		invasive potentielle	B2 ou C2
Moule zébrée	<i>Dreissena polymorpha</i>	Occasionnelle sur Loire (7) et 1 station dans 43		esp. à surveiller	B1
Hydrule des antipodes / ou Potamopyrgus fassus limbe	<i>Potamopyrgus antipodarium</i>	présent dans 03 et 63		esp. à surveiller	C2
Oiseaux					
Bonnette du Canada	<i>Bonitta canadensis</i>	nicheur 03, 63	chassable, nuisible	invasive avérée	A2 ou A3
Cygne noir	<i>Oxyanus atratus</i>	Occasionnel dans 03, 43, 63		esp. à surveiller	B1
Émirauté rouge	<i>Oryzopsis americana</i>	Très occasionnel dans le 63	introduction interdite	invasive potentielle	B1
Bon sang	<i>Tringa erythrorhynchos</i>	Très occasionnel dans le 15		invasive avérée	B1
Ouette d'Égypte	<i>Alpheochen aegyptiacus</i>	Occasionnelle dans 03, 43, 63		introduction interdite	invasive potentielle
Poissons					
Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	présent dans 03, 63		invasive avérée dans 03	A1 ou A2
Poisson chat	<i>Ameiurus melas</i>	Oui, bien implantée / Courante		invasive avérée	A3
Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Oui, bien implantée / Courante		invasive avérée	A3
Reptiles					
Tortue de Floride / ou Trachemyde à tempers rouges	<i>Trachemyd scripta elegans</i>	Oui, bien implantée dans 03, 63 et très localisée dans le 43	introduction interdite	invasive potentielle	B1



Ateliers espèces invasives/bocage – 10 décembre 2015

Les listes d'espèces exotiques envahissantes

- Pour la Bourgogne:
 - liste provisoire faune et flore 2009

http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Especes_invasives_glisse_e_s_cle275d86.pdf

- nouvelle liste floristique en cours d'élaboration pour la stratégie régionale de lutte contre les EEE

Proposition de liste préliminaire d'espèces exotiques envahissantes présentes ou potentiellement présentes sur le territoire bourguignon

Règne, Classe, Ordre	Nom latin	Nom français
Flore	<i>Acer negundo</i>	Erable frêne
	<i>Ailanthus altissima</i>	Ailanthé, faux-vernis du Japon
	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroisie à feuilles d'Armoise
	<i>Aster lanceolatus</i> , <i>Aster laevis</i> , <i>Aster novae-angliae</i> , <i>Aster novi-belgii</i>	Aster lancéolé (et espèces proches ou hybrides)
	<i>Azolla filiculoides</i>	Azolla fausse-fougère
	<i>Berteroa incana</i>	Alysson blanc
	<i>Bidens connata</i>	Bident à feuilles connées
	<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillé, bident à fruits noirs
	<i>Buddleja davidii</i>	Arbre à papillon, buddleja
	<i>Cabomba caroliniana</i>	Cabomba de Caroline, éventail de Caroline
	<i>Chenopodium ambrosioides</i>	Chénopode fausse-ambroisie
	<i>Conyza bonariensis</i>	Vergerette d'Argentine
	<i>Conyza canadensis</i>	Vergerette du Canada
	<i>Conyza sumatrensis</i>	Vergerette de Sumatra
	<i>Cyperus esculentus</i>	Souchet comestible
	<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux
	<i>Egeria densa</i>	Elodée dense
	<i>Elodea canadensis</i>	Elodée du Canada
	<i>Elodea nuttallii</i>	Elodée à feuilles étroites
	<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle
	<i>Helianthus tuberosus</i>	Topinambour
	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase
	<i>Impatiens capensis</i>	Balsamine du Cap
	<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya
	<i>Impatiens parviflora</i>	Balsamine à petites fleurs
	<i>Lagarosiphon major</i>	Grand lagarosiphon
	<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule
	<i>Lindernia dubia</i>	Lindernie fausse-gratiolle
	<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon
	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie, Ludwigie à grandes fleurs
	<i>Ludwigia peploides</i>	Jussie
	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophylle aquatique
	<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuel
	<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-Vierge
	<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon
	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Renouée de Sakhaline
	<i>Reynoutria x bohemica</i>	Renouée de Bohême

Les espèces exotiques envahissantes en Bourgogne. Etat des lieux – orientations. Diren Bourgogne, décembre 2009.

15

La faune EE sur le Val de Loire

- Ragondin et rat musqué
- Bernache du canada
- Poisson chat et perche soleil
- Pectinatelle magnifique
- Tortue de Floride
- Corbicules
- Ecrevisses

► Contrôle de populations par l'ONCFS
à la demande occasionnelle des préfets dans le cadre
de la sécurité publique
Ou/et
à la demande permanente institutionnelle
(ministère), pour la capture de certains individus ou
la régulation des espèces.

Enquêtes participatives en cours (en Auvergne)

- Bivalves et écrevisses
- Tortue de Floride
- Raton laveur

*Considéré comme un super-prédateur extension
en cours dans l'Allier surtout le long des cours
d'eau, présence sur le Val de Loire? D'ici 5 ans
toute l'auvergne serait colonisé*



La flore EE sur le Val de Loire

Espèces qui posent problème et dont le contrôle est délicat

Nom vernaculaire	Nom Latin	Origine
Ambroisie à feuilles d'armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Amérique
Bident à fruits noirs	<i>Bidens frondosa</i> L. Z	Amérique
Elodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Amérique
Elodée à feuilles étroites	<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John	Amérique
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.	Amérique
Vergerette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i> L.	Amérique
Vergerette de Barcelone	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz.	Asie
Lindernie fausse-gratiolle	<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell	Amérique
Jussie à grandes fleurs	<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet	Amérique
Jussie fausse-péplide	<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven	Amérique
Millet capillaire	<i>Panicum capillare</i> L.	Amérique
Vigne-vierge	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Amérique
Paspale à deux épis	<i>Paspalum distichum</i> L.	Asie
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Asie
Renouée de bohème	<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtkova	Amérique
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Amérique
Sénéçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Afrique du sud
Asters américains invasifs	<i>Symphotrichum</i> gr. <i>novi-belgii</i>	Amérique
Lampourde à gros fruits	<i>Xanthium orientale</i> L.	Asie

► Espèces très présentes où les interventions peuvent s'envisager sur des zones à enjeux



La flore EE sur le Val de Loire

Espèces qui posent problème mais dont le contrôle doit s'envisager

Nom vernaculaire	Nom Latin	Origine
Erable faux-frêne	<i>Acer negundo</i> L.	Amérique
Ailanthé	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Asie
Azolla fausse-fougère	<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Amérique
Sainfoin d'Espagne	<i>Galega officinalis</i> L.	Europe
Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i> L.	Amérique
Hélianthe vivace	<i>Helianthus x laetiflorus</i> Pers.	Amérique
Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i> Royle Z (Q)	Asie
Balsamine à petites fleurs	<i>Impatiens parviflora</i>	Asie
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i> Kunth	Amérique
Myriophylle aquatique	<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	Amérique
Solidage du Canada	<i>Solidago canadensis</i> L.	Amérique

► Espèces encore peu présentes qui nécessitent d'intervenir pour enrayer leur expansion



La flore EE sur le Val de Loire

Espèces qui ne posent pas encore de problème sur le site

Nom vernaculaire	Nom Latin	Origine
Arbre à papillon	<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Amérique
Mousse cactus	<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.	Amérique
Crassule de Helms	<i>Crassula helmsii</i>	Australie/Nlle-Zélande
Egérie dense	<i>Egeria densa</i> Planch.	Amérique
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier	Asie
Balsamine orangée	<i>Impatiens capensis</i> Meerb.	Afrique du sud
Balsamine de Balour	<i>Impatiens balfouri</i>	Asie
Grand Lagarosiphon	<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss	Afrique du sud
Raisin d'amérique	<i>Phytolacca americana</i>	Amérique
Solidage glabre	<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Amérique
Spirée de Douglas	<i>Spiraea gr. Douglasii</i>	Amérique



► Espèces non présentes qui nécessitent une surveillance pour intervenir rapidement en cas d'apparition

Comment intervenir ?

Période générale: avant la fructification pour les espèces à germination (printemps-été)

- Pour les arbres et arbustes toute l'année mais le plus efficace demeure le printemps

- Pour les plantes aquatiques: printemps-été, septembre si interventions dans milieux aquatiques

	Nom vernaculaire	Nom latin	Rang dans la classification GTP*	Date de floraison	Date de fructification / sporulation	Date optimale de travaux de gestion																		
						Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sep.	Octobre	Nov.	Déc.							
Plantes aquatiques ou emphytes	Croûte de Helms	<i>Crosetia helmsii</i>	2	juin-septembre																				
	Egérie dense	<i>Egeria densa</i>	2	juin-octobre																				
	Scorbut d'eau	<i>Fabrynea crassipes</i>	2	juillet-août																				
	Elodées invasives	<i>Elodea</i> (Groupe)	4	juin-septembre																				
	Grand lagorhaphon	<i>Lagorhaphon major</i>	2	juin-septembre																				
	Hydrocotyle fougère-renouée	<i>Hydrocotyle renouée</i>	2	août-octobre																				
	Samolè d'eau minuscule	<i>Samolus minutus</i>	4	juin-septembre																				
	Myriophylle du Brésil	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	2	mars-septembre																				
	Lotus d'eau	<i>Najas sphaeroides</i>	2	juillet-août																				
	Azolla fougère-fougère	<i>Azolla filiculoides</i>	4	non concerné	septembre-octobre (rare)																			
	Isaies invasives	<i>Ludwigia</i> (Groupe)	4	juin-septembre	juin-septembre*																			
	Ascorrhées invasives	<i>Ascorrhiza</i> (Groupe)	3	juillet-octobre	septembre-novembre																			
	Ambrasia à feuilles d'armoise	<i>Ambrasia artemisiifolia</i>	3	août-octobre	octobre-décembre																			
	Asters invasifs (Groupe)	<i>Aster</i> (Groupe)	4	août-octobre	octobre-décembre																			
	Alysson blanc	<i>Berteroa incana</i>	3	juin-octobre	octobre-novembre																			
Baldet à fruits noirs	<i>Baldetia frutescens</i>	4	août-septembre	octobre-novembre																				
Herbe de la Pompe	<i>Cortaderia selkowi</i>	2	septembre-décembre	octobre-décembre																				
Souchet comestible	<i>Cyperus esculentus</i>	3	juillet-octobre	septembre-octobre																				
Datura	<i>Datura atropurpurea</i>	3	juillet-septembre	septembre-novembre																				
Callinoga cille	<i>Callinoga quadrivalvata</i>	3	juin-novembre	août-septembre																				
Soufre d'Espagne	<i>Galga officinalis</i>	4	juin-septembre	juillet-septembre																				
Halimolobos invasifs	<i>Halimolobos</i> (Groupe)	2	septembre-octobre	juillet-septembre																				
Berce de Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	4	juin-septembre	août-octobre																				
Balouine orangée	<i>Isopyrum repens</i>	4	juin-septembre	août-novembre																				
Balouine de l'Alsace	<i>Isopyrum glaberrimum</i>	4	juin-octobre	août-novembre																				
Balouine à petites fleurs	<i>Isopyrum parviflorum</i>	2	août-octobre	août-novembre																				
Onagre à sépales rouges	<i>Oenothera gallica</i>	3	mai-août	septembre																				
Paspale à deux épis	<i>Paspalum distichum</i>	4	juillet-septembre	septembre-octobre																				
Vigne vierge	<i>Parthenocissus aerea</i>	4	juin-août	août-septembre																				
Renouées invasives	<i>Rennettia</i> (Groupe)	4	août-septembre	septembre-octobre*																				
Semecan du Cap	<i>Senecio inaequalis</i>	3	juin-août	juillet-novembre																				
Solidages invasifs	<i>Solidago</i> (Groupe)	4	août-octobre	septembre-novembre																				
Spirée de Douglas	<i>Spiraea douglasii</i>	2	avril-août	août																				
Sporobolus fertile	<i>Sporobolus africanus</i>	3	juillet-octobre	septembre																				
Waguettes invasives	<i>Cynopsis</i> (Groupe)	3	juin-octobre	juillet-décembre																				
Véronique filiforme	<i>Veronica filiformis</i>	3	avril-août	août																				
Lotoparde	<i>Kanfloua strumarium</i>	3	juillet-octobre	septembre-novembre																				
Écaille nargonde	<i>Acer negundo</i>	4	mars-avril	mai-novembre																				
Akoulou	<i>Ailanthus altissima</i>	4	août-août	août-novembre																				
Arbre à papillon	<i>Buddleja davidii</i>	3	juillet-octobre	septembre-décembre																				
Cotonaster horizontal	<i>Cotoneaster horizontalis</i>	2	mai	mai-septembre																				
Mahonia faux-houx	<i>Mahonia angustifolia</i>	3	Février-juin	juin-août																				
Bain d'Amérique	<i>Physalis americana</i>	3	juillet-août	août-octobre																				
Guettarda	<i>Fraxinus ornus</i>	4	mai-juin	juin																				
Équerre-cerise	<i>Fraxus parviflora</i>	2	avril-mai	juin																				
Cerisier tardif	<i>Fraxus serotina</i>	4	mai-juillet	juillet-septembre																				
Rhododendron pontique	<i>Rhododendron ponticum</i>	2	mai-juin	juillet-août																				
Rubusier faux-accou	<i>Rubus pseudoacacia</i>	5	mai-juillet	août-octobre																				

*Synchronisation des arbres à Attila avec le réseau Centre-midi-déjà établis dans des régions proches



Les bons gestes pour tous

Les gestes à éviter

- Vider son aquarium en milieu naturel!
- « Redonner la liberté » aux animaux non indigènes
- Planter des espèces invasives même dans son jardin (risques de dispersion..)
- Mettre les déchets verts de plantes invasives en décharge

Les bons gestes

- Se renseigner sur les espèces pouvant être problématiques avant achat
- Privilégier les espèces locales
- Enlever les fragments de plantes avant de vider l'aquarium dans les canalisations
- Tailler les plantes invasives avant germination

Les bons gestes pour les collectivités

- Ne pas planter des espèces figurant sur les listes d'EEE
- Mentionner dans les cahiers des charges des travaux paysagers la non – introduction de ces plantes
- Gérer les EEE à l'aide de méthodes alternatives aux produits chimiques
- Contrôler les EEE dans les zones à enjeux
- Sensibiliser les habitants

Le réseau de veille

- **Objectif du réseau de veille** : préserver les zones non envahies par les espèces exotiques envahissantes
- **Pourquoi un réseau de veille?**
 - Nombreux acteurs : besoin d'échanger sur les moyens de lutte et de coordonner les actions
 - Territoire très grand rendant difficile l'implication de l'animateur sur le terrain
 - Nécessité d'agir rapidement face aux espèces envahissantes et notamment celles émergentes

Moyens d'action du réseau de veille

- Sensibilisation des différents acteurs concernés : information, réunion, édition d'une plaquette en 2016, site internet du val de Loire...
- Veille sur les espèces potentielles via les réseaux
- Connaissance de l'apparition de nouvelles espèces exotiques sur le Val de Loire
- Localisation de nouvelles stations colonisées par des EEE
- Amélioration des connaissances sur la biologie des espèces et leurs moyens de lutte



Comment lutter et quels moyens utiliser ?

- Informer l'animateur N2000 (possibilité de mise à disposition de feuilles de recensement des EEE)
- Sensibiliser autour de vous (enjeux, espèces, bons gestes, gestes à éviter)
- Pour se tenir informé:

<http://val-loire-iguerande-decize.n2000.fr>

Contactez l'animateur Natura 2000 : conseils pour des plantations, expériences de luttes, espèces observées...



Recensement des plantes exotiques envahissantes sur la Vallée de Loire

Date observation : Nom observateur :
Nom de l'espèce : Coordonnées obs. :
(*facultatif*)

Localisation

Commune : Pointage sur carte
1/25 000 annexée
Nom du secteur : (*copie disponible au CENAllier
sur simple demande*)

Type de milieu :

- bord de Loire
 bras connecté (bras mort) Rive droite
 bras déconnecté (boire) Rive gauche
 plan d'eau / gravière
 autre

Importance de l'espèce

Abondance : *Si besoin est, schéma de la répartition :*

- absence
 quelques pieds isolés
 paquet(s) épars inférieur(s) à 1 m²
 tapis plus ou moins continu de quelques m²
 recouvrement plus important :m²

Phénologie :

- germination
 végétatif
 floraison
 fructification
 fané

Envisagez-vous une intervention ? oui non Si oui : avec quelle technique ?
Dans ce cas merci de contacter le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier

Remarques / observations éventuelles :

Pour tous renseignements et renvoi de la fiche :

Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier - Maison des associations - Rue des Ecoles - 03500 Châtel-de-
Neuvre 04.70.42.89.34. - conservatoire.allier@espaces-naturels.fr - <http://cen-allier.org/>

L'accompagnement des projets de lutte

- Contrat Natura 2000 :
 - porté par les structures locales
 - actions possibles sur 5 ans
- CEN Allier : appui technique : conseils sur la biologie des espèces, les moyens de lutte, les précautions à prendre, les périodes d'intervention...

Exemples de lutte menées par le CEN Allier

Contrat N2000 de lutte par arrachage manuel (2006-2010)

Interventions sur 11 boires et bras morts touchés

Principe d'intervention

- Sites envahis : 2 phases d'intervention en période optimale de développement des populations de jussie (juin et septembre)
- Sites peu envahis : 2 phases d'intervention en mai et juillet

Cahier des charges des interventions

- Sécurisation du périmètre d'intervention (filets) en amont et en aval
- Arrachage manuel des parties aériennes, immergées et souterraines
- Mise en sacs poubelles, évacuation en camion-benne et dépôt en déchetterie (incinération)
- Nettoyage des outils

Les partenaires



AAPPMA

Adef
Association Intermédiaire



SICTOM Sud-
Allier



Contrat N2000 de lutte par arrachage manuel (2006-2010)

Résultats:

Sites sous surveillance :

- 2 sites avec colonisation croissante
- 5 sites avec colonisation en régression (ou absente)

Sites d'intervention :

- 3 sites avec envahissement fortement en baisse : pour tous, explosion en 2009
- 1 site avec envahissement difficilement contenu (abandon)



Budget du contrat : 75 500 €

2011-2014 : dépôt d'un nouveau contrat avec 2 sites retenus et abandon des autres

2015: veille sur les deux sites

Exemples de lutte menées par le CEN Allier

Ecorçage

- Ailante glanduleux
Bord d'Allier, Moulins
- Broyage/arrachage des jeunes (juin)
- Ecorçage sur les autres en 2014 (juillet)
- Suivi sur 5 ans (coupe des rejets)

Avant

Après



Arrachage

- Balsamine de l'Himalaya
Varenne-Saint-Germain
- Arrachage manuel en 2012 avant fructification (juillet)
- Aucune repousse en 2013

Avant

Après



Contact

Conservatoire d'espaces naturels



04 70 42 89 34



conservatoire.allier@espaces-naturels.fr



Maison des Associations

Rue des Ecoles

03 500 Châtel-de-Neuvre

www.cen-allier.org